Ville de Villeneuve d'Ascq Décision



Objet : Renouvellement de l'adhésion de la Ville à l'association "Réseau des Collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire" (RTES)

N°: VA_DEC2020 260

Service : Vie économique, commerciale et universitaire

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans les domaines énumérés à l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

décidons

De renouveler l'adhésion de la Ville à l'association « Réseau des Collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire » (RTES) au titre de l'année 2020, et d'autoriser le versement de la cotisation annuelle d'un montant de 487,50 euros. Imputation comptable : 6281 90 1230

Politique publique (domaine-action-activité) : 05.7.1 Economie solidaire

Fait à Villeneuve d'Ascq le mardi 21 juillet 2020

Le Maire, Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20200706-175868-AU-1-1

Date AR Préfecture : vendredi 24 juillet 2020

N°: VA_DEC2020_260 (PROJET: VA_PROJDEC_8346)